



ENVIRONNEMENT

LES ALGUES BLEU-VERT

Algues bleu-vert, trois mots qui font peur depuis quelques années, au point d'être devenu un enjeu politique. Le principal facteur est sans aucun doute l'addition de toutes les activités qui se déroulent dans le bassin versant par contre, certains facteurs naturels en sont aussi la cause.

Nous ne pouvons pas influencer les facteurs naturels, alors, nous devons nous concentrer sur les facteurs anthropiques c'est-à-dire sur les activités humaines.

Les algues bleu-vert sont appelées fleurs d'eau et cyanobactéries, elles sont présentes naturellement dans les lacs à de faible concentration, de sorte qu'on ne les voit pas et qu'elles ne représentent aucun danger.

Par contre, en présence de grandes quantités de phosphore, de soleil ou de chaleur, elles peuvent se proliférer.

Voici, les 3 catégories d'algues bleu-vert

Catégorie 1

Visible à l'œil nu mais de faible densité, elles sont clairsemées.

Catégorie 2a

De densité moyenne à élevée, elles peuvent ressembler à une soupe de brocoli ou même à de la purée de pois.



Catégorie 2b

Les algues forment une écume et s'entassent sur le rivage. La densité est très élevée et l'écume peut ressembler à un déversement de peinture. Plus la densité de cyanobactéries est grande, plus elle est potentiellement dangereuse. Les algues bleues peuvent produire une toxine. Celle-ci est mesurée par le MDDECCL. À partir de 2000 algues/ml, le potentiel de contamination est important et il faut prendre des mesures de prévention.



Ne pas confondre avec :

- Des dépôts de pollen
- Des fleurs d'eau de diatomées
- Du périphyton (mousse sur pierre)
- Des algues filamenteuses
- Des algues et des plantes aquatiques comme les lentilles d'eau

Causes de la prolifération des algues bleu-vert

D'origine naturelle

- Milieu humide
- Barrage de castor âgé de moins de 10 ans
- Accumulation naturelle de sédiments
- Augmentation de la température moyenne et allongement de la période estivale
- Érosion naturelle
- Présence naturelle d'algues bleu-vert
- Nature du sol

D'origine anthropique

- Agriculture
- Sylviculture
- Drainage et sablage des routes
- Changement de ponceaux
- Bande riveraine dénudée
- Fosse septique vieillissante
- Engrais
- Soulèvement des sédiments par les hélices des bateaux
- Niveau de l'eau varie avec les barrages
- Démantèlement systématique des barrages à castors

Mesures de prévention en cas de fleurs d'eau



Périphton : algues sur les roches, signe d'accumulation de sédiments et d'apport d'éléments nutritifs.

« Notre environnement et notre attitude sont le résultat de nos choix »

Daniel Desbiens

Utilisation de l'eau

Éviter de :

- Préparer des boissons ou des glaçons ;
- Préparer ou cuire des aliments ;
- Vous brosser les dents ;
- Vous laver ;
- Faire la lessive ;
- Laver la vaisselle.

Baignade et activités nautiques et aquatiques

- Ne pas vous baigner là où la fleur d'eau est visible ;
- Attendez 24 h après sa disparition pour vous baigner.

Symptômes

- Maux de ventre ;
- Diarrhée ;
- Vomissements ;
- Maux de tête ;
- Fièvre ;
- Irritation de la peau ;
- Irritation de la gorge.

Si après 24 à 48 h, vous avez touché à de l'eau contaminée et que vous avez les symptômes mentionnés plus haut, contactez Info Santé : 811

Autres précautions

- Ne pas toucher les objets qui ont pu être contaminés ;
- Ne pas consommer les parties internes des poissons du secteur contaminé ;
- Contactez le ministère du développement durable, des changements climatiques (MDDECCL)

MDDECCL : (819) 772-3434

Urgence environnement (24 heures) : 1 (866) 694-5454

Foire aux questions :

<http://www.mddeccl.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/questions.htm#q13>

Formulaire à remplir :

http://www.mddeccl.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/formulaire/formulaire.asp